



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E169013** VALABLE JUSQU'AU **23/07/2024**

ÉDITÉ LE 29/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2016

Raison sociale : CONCEPT HABITAT SUR

Forme juridique : SAS

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Téléphone : 01 69 88 83 87

Fax :

Siret : 821 985 454 00023

Portable : 06 83 71 88 09

Code NACE : 4322A

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 2144297

THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Site Internet : www.chs91.fr

E-mail : contact@chs91.fr

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 809 365

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLÉE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E169013

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2024

ÉDITÉ LE 29/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 821 985 454 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2144297

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONCEPT HABITAT SUR

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Téléphone : 01 69 88 83 87

Portable : 06 83 71 88 09

Site Internet : www.chs91.fr

E-mail : contact@chs91.fr

Responsabilité légale :
THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	23/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.